



Commune mixte de Petit-Val

Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Tél. 032 484 94 70
Email admin@petit-val.ch

Modification du Plan d'Aménagement Local (PAL) :

Information et Participation de la Population (IPP)

Conformément à l'article 58 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (*LC, RSB 721.0*), le Conseil communal de Petit-Val ouvre une procédure de participation publique relative à la modification du Plan d'Aménagement Local (*PAL*).

Le projet de révision de l'aménagement local sera déposé publiquement **du 02 au 24 juin 2022** inclusivement à l'Administration communale où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du guichet (*lundi 16h00-18h00 / mardi 09h30-11h00*) ou sur rendez-vous. Le dossier peut également être consulté sur le site internet de la Commune de Petit-Val (www.petit-val.ch).

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées. Les plis seront adressés à l'Administration communale, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz.

Dans le cadre de cette procédure, le Conseil communal vous invite à participer à une soirée publique d'informations et d'échanges organisée le **15 juin 2022 à 20h00 à la salle communale, Plaine Fin 17c à Sornetan**.

Souboz, le 1^{er} juin 2022

Le Conseil communal